

U N I V E R S I T É D E P I C A R D I E

P U B L I C A T I O N S D U C E N T R E D ' E T U D E S P I C A R D E S

- X L -

PIERRE-LOUIS GOSSEU

LA TROISIEME SERIE DE
LETTRES PICARDES

Présentation et Commentaires de René DEBRIE



- A M I E N S 1 9 8 8 -

PIERRE-LOUIS GOSSEU

LA TROISIÈME SÉRIE DE
LETTRES PICARDES

Présentation et Commentaires de René DEBRIE

Voici la lettre que m'adressa Monsieur Labarre, le 9 mars 1981 :

«Je viens de recevoir le Guetteur de Saint-Quentin et de l'Aisne (Jo 85138) et je me suis aperçu que notre collection était très lacunaire.

Ainsi pour l'année 1870, nous ne possédons en tout et pour tout que huit numéros du mois de juin, les numéros 62 à 65, 69 et 70, 73. Cette année a la malchance d'être encore plus lacunaire que les années voisines.

J'ai examiné ces quelques numéros ; ils ne contiennent aucune «lettre picarde »de Gosseu...».

Je suis donc réduit aux conjectures.

Faut-il admettre (comme je suis tenté de le croire) que quelques lettres ont encore paru dans les premiers mois de l'année 1870, ou bien que la lettre du 29 décembre 1869 est la dernière parue ?

Le mystère ne sera jamais percé sauf, si un hasard heureux nous place un jour ou l'autre devant les journaux de 1870 miraculeusement épargnés dans une bibliothèque ou dans le grenier d'un particulier. Cependant les bouleversements de cette année-là et les destructions dues aux guerres successives dans cette partie de l'Aisne ne permettent guère de nourrir le plus petit espoir.

Il faut donc se contenter de ces quatre lettres de la troisième série et les publier comme l'ultime témoignage de l'étonnante vitalité littéraire du pamphlétaire saint-quentinois.

La publication de ces lettres est suivie d'un «Complément au lexique de la langue de Gosseu».

Annonce page 2 :

Dimanche prochain paraîtra dans le Guetteur la première des nouvelles lettres picardes de
Pierre-Louis Gosseu

« Le Guetteur » — 14 novembre 1869 —

Chronique locale
Saint-Quentin, 13 novembre 1869.

NOUVELLES LETTRES PICARDES

de Pierre-Louis Gosseu
Paysan d'Vermeind.

IIIe série — IXe lettre

(les 8 eutes d'edvant, i véront après ; cha s'roé quasimen comme l'parabole qu'les prumiers y s'ront les dergniers).

67e lettre, eintoute ed' qu'a st'heure, et q'cha n'arr'tra pétète pau là (par malheur !) mais quand nous s'ront à cheint nous feront eine croix.

Vermeind, l'10 dé ch' mo d' noveimbe 1869, l' jour d'el fiête d' St Juste d'après chez armênas, par ein temps d'brûaine ; mais q'quaind q'cha s'ra l'grainde véritape fête d' St Just, i f'ra bieu soleil par jour et grainde élumination par nuit.

Je ne viens pas ici te parler pour un roi,
Ni pour un empereur, grand peuple, écoute-moi !
Le passé dort dans l'ombre, il ne doit plus renaître
Et nous ne pouvons plus nous courber sous un maître.
(Anonyme 1848).

Chitoyen rédacteu,

Aveuc vo permicion, chitoyen moête imprimeu dèche Guetteu, ch'est mi, Pierre-Louis Gosseu, ch'vieux paysan d' Vermeind, eune d'vos pu vièle pratique ; oui, ch'est mi après rud'meint bel et bien longtemps qué j' rattourne à vo boutique, dans l'croyeinche q'vous n'mi l'ierchuviez pau comme ein kien au mèyu d'ein ju d'guile, épi q'vous n'm'bahuterez pau comme ein vaca-bon ; amon no moête ? —

J'y ratourne d' mi-meume bien volontchié et du fond très fond et parfond d'mein cœur et par ésteime pour l'veure :

Prumier, d'abord pour vous souater amicabelmeint ein tio bonjour, épis pour rajonir et rechediver comnoissaiinche einsiane, car c'h'n'est pau d'ojord'hui qu'nous s'connoissons, épi avec cheutes qui litt'vo gazette, hormi pourtaint, c'heutes q'cha z'a conv'nu ed'déménager d'no bas monde pour l'eute, ah, j'dis : conv'nu ; conv'nu ou bein pau conv'nu... car ein n'a pau l'liberté-là d'queusir ch'jour épis ch'l'heure... oui l'liberté-là a nous mainque ; mai y gn'ia q'cielle-lall... pour l'zeutes, nous ein sont assortis ; nous n'ont meume à r'veinde pour ch'eutes qui ein s'ériens à l'disette !

Pourtant, d'êche momeint - chi y éna coère eine tiotaine èq bécueu d'commeunes d'au cantou del neure y réd' maintt à cor et à cri, tout d' puis longtemps, ch'est cela, d'liberté d'queusir p'eux-même leux moère et adjoint et meume qui vont coère pus long qu' cha au rapport d'chi moète d'école apprentis jésuites qui q' meincht à foère leux carabènes aux dépens d' nos tios nos pus grands enfants ; mais ch' n'est pau là tout l'pus urgeint dè m' visite à vo majonn' ; ch' n'est pau q' cha presse, mais tout l'pus vite et tout l'pus habile qu' ein l'fra, cha s'ra qué l' t'pus méyeur pour ar'ter des tiotes ferdaines d' méchants exeimpes.

Mais pour l' liberté d' mourir ou bien dé npau mourir si ein n'vu pau, car ch'a s'roé ein rude bielle ésiuté : cha s'roé par trop bieu ! et m'eume ein l' là mourbiule bien seintu q' ch' nous mainquoi au momeint du 2 Décembre qu'il ont app'lé cha Coup - d'Etat, q' cha nous a-inglobé tertoutt, sans crier gare ! et q' cha n'a laissé à personne l'ésiuté d' mette ein crinet d' pa dans s' poche : inocheins ! suschpicionés ! vieux ! jones ! marles ! fumelles ! Tant pire ! ... v' la comme q' nous ont té pris, Graind-Broise et pis mi, comme deux querdonnets dain ein éte bouquet décliquant à mogniaux, o quel, qui gn' ia d' no brafte et vayante Cath' reine dé l' rue d' Pomme-Rouge, qu'a nous n' n'a, par l'longue du temps, rassaqué d'hors, par l' moyen d' sein po voir personnel d' sus l' pouvoir personnel, tout puissiant, absolu et généreux d' no présideint dé c temps-là, et qué j' vous racont' rai tout cha au prumier momeint. Cha s'ra du curieux, allez !

Pierre-Louis Gosseu

NOUVELLES LETTRES PICARDES

de Pierre-Louis Gosseu
paysan d' Vermeind

IIIe série — Xe lettre
(les 8 eutes d' edvaint i véront après l' tichil)

Vermeind, le 17 de 'ch' mo d' noveimbe 1869

Citoyen moête rédacteur,

Il est donc quest' chion d' vous raccusié qu' meint q' cha sa foët q' nous v' là ratournés d' ches pontons, Graind-Broise épi mi, et meume longtemps d' vant l' prumièr amnistie, qu' ein appoëlle cha, car nous ein v' là à l' deuxième tout d' puis 10 ans (à savoir si ch' a s' ra toutt) ; et q' meint qu' cha sa foët q' cha n' a té q' par l' pouvoir personnel, capacité et bonne baboule d' no bonne vièle camarade Cath' reine d' sus l' pouvoir personnel d' no présideint dé ch' temps-là, et qu' all a l' bras pu long qu' ein croiroë à l' vir, et meume qu' ein pu dire qu' a nous a récou la vie, et ein nous récouant a nous a-t-ossi récoué l' paradis ; ... oui l' paradis ! oui ! ... et t'ast-heure j' mein va vous l' foëre bieux et clair (pau l' paradis) mais l' preuve d' cha q' nous l' y enterrons tout d' gau dains l' paradis, sans joquer à l' porte, o yeu d' ète gryés, consommés, fourgonnés par Berzébut, dains chés flâmes d' l' einfer tous lestandis, seigneurs q' les eutes poves misères d' camarades d' pontons il ont défuncté par chaitoënes, tous les jours et par mille ; et pa' d' sus l' marché é l' pu pire éd' toute, ch' est qu' ein les tapoi dains yau d' la mer nonterpus q' des kiens sans s'asseurer qui soyeins bien tout à fait morts, au risque qui soiyens-chien avalés par des erquins ... Ah ! avec éd' zinsurgés ein n' y ravise pau d' si près ; et sans croix d' bo ni d' cuive, sans yau b' nite et sans ein seul pove salve ; d' quoi qui n' ein pu r' tourner ? d' quoi qui n' ein réqueira ? ... Cha n' est pau mal' aisé ad' viner, comme dé juste y s' ront gryés, consommés comme tertoutes cheutes qu' il ont l' meume malchance éd' périr, sans l' foëre esprès, par guerre, peste, incendi, nofrage, disette, fameuse ... ou bien ... coups d' état ; et combien ! combien ! seigneur, i yèn a-t-il comme cha ? ... O reste, i n' faut pau yeu z' ein vouloir, car chez poves camarades là leu paye a n' étoi pau lourde deins ch' ponton, et leux goussets distermeint flauds, pour pouvoir payer no sainte mère l' église catholique, qu' a n' foët rien pour érien comme dé juste ; et i feut qué ch' prête i visse d' l' hôtel, et comme i dit ch' proverbe :

N' sait-on pau bien q' chés formachien

I n' donntt pau leux onguents pour rien,

Pau pus q' ches curés leux prières.

Mais nous ! nous ! Graind-Broise et pis mi, q' nous v' là réteimpis d' sus nos garoules, quoique pau tro cossus, nous pouvons-t'épargner quèque mastoque, et ein marchaindein bien, nous orons croix et yau b' nite pou pau trop quière, et nous n' s' rons pau damnés. Ainsi soit-il !

M' n' ami camarade moête rédacteur, j' ai j' veute dienne quière a d' visié avec vous ; j' n' aime pourtant pau d' ordinaire à proler comme eine Mad' leine pou n' pau dir graind cose ; et v' là déjà m' lette bel et bien longue et jè n' vous ai pau coëre dit l' mitan d' èm n' affouère ... Allons, courage, ecoëre ein molet d' patience.

Rattournons à no Cath' reine qu' ch' est toujours là èm n' ora pro nobis.

Donc, pour nous, Graind-Broise et pis mi, nous ont té sauvés à l'égard d'no vie vivainte et au sujet d'la vie éternelle par l'intermède ed Cath'reine, mais comme il est juste, qui dit ch' proverbe, d' reinde à César ch' qu'i est à César, et qu'ch'est par l'intermède du pouvoir personnel d'no présideint, i n' nertourne clair et net quoi ? q'ch'est li ein propre personne q'ch'est no véritabe prumier sauveur, après, bien einteindu, défunt N-S Jésus-Christ ; c'est-à-dire quaind qué j' dis — nos prumier, j' ém berluze d' eine rude air, car nous, chés Frainchais, nous ont déjà été sauvés sept huit fois tout d'puis l'an 1er d'no République. N' soyons pau - t - ingrat, et quoi-que défunts quasi tertoutes, n' les mettons pau dains chel boête à zoublis !

V'là no prumier sauveur : Défunt Napoléon - le - Grand, no sauveur le 18 Brumaire, mort d'ein cancer anglais à Ste Hélène ;

V'là no deuxième sauveur : Défunt Louis XVIII, d'sein nom d' bertèque le Désiré, qui nous a sauvés avec sept ou huit mille amis ou ennemis ;

V'là no troisième sauveur : Défunt Charles X, d'sein nom d' bertèque l' bien-aimé, qu'ein l'la pour cha rué à la' cour en 1830, et mort à Frosdorf ;

V'là no quatrième sauveur : Défunt Louis-Philippe, r' batisié par M. Lafayette du nom d' bertèque, roi libéral paternel et à bon marché, l' méyeurte République ; bahutté en 1848 et mort deins quèque tiote einqueugnure ein Ainguèltère.

V'là no cinquième sauveur : Défunt E. Cavaignac, dictateur en 1848, d'sein nom d' bertèque r' négat, mort de remords à chou qui ditt M. et Mme Emile Girardin ;

V'là no sixième sauveur : s' chitoyen Louis-Napoléon Bonaparte, présideint, qui n'est pau coère défunt, mais d' eine santé calabe et pau trop versiyant, quoi qui gnia du miux, mais no vrai sauveur, pa l' coup d'état du 2 d' décembre, qui gn' avoi vive o monne qué ch' moyen là ...

Quaint à no septième sauveur, ein n' pu pau dire sein nom d' avainche ; mais il a déjà été question q' cha podroit pétète (l' mot pétète eimpêche éd meintir) pétète bien ète Son Altesse leu tio garchon ; à moins qui li arrive ahure ; car dains s' cas-là i foroi pétète avisé d' longue main, après un huitième sauveur, et pour seur, mein camarade, cha n' s' roi pau ni vous ni mi qu'ein queusiroé !

Cha m' rameintu ein' aviss eq' Graind-Broise il a baillé à chés transportés dains no ponton au sujet d' voter pou l' présideint. Y yeu z-a-dit : votez pourq' vous soyéschien présideint tertoutes ! ... Ch' n' étoi pau là eine mécante idée !

Mais tous chés sauveux-là i s'ront quiqyefois sauvés aussi, mais pau de l' meume magnière, c'est-à-dire qui s' sont einfuis :

- 1.- Jésus-Christ i s'a-t-einfui avec ses père et mère à Jérusalem ;
- 2.- Napoléon-le-Grand i s'a-t-infui d'Egypte pace qu'il y fésoi trop caud ; i s'a-t-infui d' Russie pace qu'il y fésoi trop froid ; i s'a-t-infui d' l'île d'Elbe à queueuse d' chés brouiards ;
- 3.- Louis XVIII i s'a-t-infui à Gand avec M. Guizot ;
- 4.- Charles X i s'a-t-infui à Raimbouillet épi à Frosdorf ;
- 5.- Louis-Philippe i s'a-t-infui ein Ainguèltère ;
- 6.- Cavaignac i s'a-t-infui à s' chimeintière Montmartre ;
- 7.- Louis-Napoléon i s'a-t-infui de s' catiau d'Ham, et ein passant par l' rue dé l'Pomme Rouge, d' vers l' nuit, i sa arr'té à l' majon Cath'reine pour y foère ein'tio séjour.

Pierre-Louis Gosseu.

8 Décembre 1869

IIIe série

— XIe lettre

... Il trouve (le prince Napoléon) le sénatus-consulte incomplet et veut toutes les réformes demandées par l'opposition depuis l'article 75 de la Constitution de l'an VIII jusqu'à la nomination des maires par le suffrage universel. L'orateur s'est fait devant le Sénat l'apôtre de la Liberté, le 2 septembre 1869. Il a dit : la liberté est de tous les temps et de tous les pays.

M. Forcade La Roquette a dit qu'il ne sera jamais ministre d'une pareille politique (Sénat 2 septembre 1869).

Vermeind, l' deux d' e ch mos d' décheimbe mil huit cheint treinte neuf (à minuit du soir), 18 ans jour pour jour, heure pour heure, de ch' fameux coup d'Etat qui nous a sauvés et pis rédemptés tertins-tertoutes, ossi vrai qué ch' soleil i luit, o réserve pour cha d' quèques braconniers, quèques conterbaindiens, quèques varouyeux, va-ci va-là qui n'aviens rester à leux majon.

Chitoyen rédacteur,

Ojor'd'huy, tout drès l' pauto minète, n'ayaint pau ni veint ni nouvelle dé chitoyen minisse Forcade La Roquette pour donner des ordes d' foère fête, non terpus qué d' no chitoyen préfet et pis d' no moère, tertins-tertous nos chitoyens paysans i n'ont mourbiule pau voulu laisser passer einsi graind jour et pis n' pau foère fête, pus q' cha a té no sauv'tage par no présideint à jamoès mémorable. Ein a arr'té tout court, et meume ein a pau q' meinchi ni kériage d'fien, ni réboulages d' gaquière, ni labourage, hersage, arrachage, abattage d' betteraves et carottes et meume reinfiquage d' colza, qui ein a toujours qu'il ond' l'atarge d' sus toute ; et pis ein s'a diverti honnêtement à ploiein chiffлот, vive l'eimp'reur ! sains qu' la bonne orde all'eusse té troublée eine miette.

Ah ! si (si ch' ciel i quéyoé par terre, y gn' éroé diatermeint d' z, alleuettes d'acouvteés... avec ein si ein boutroé Paris dains eine boutelle). N'importe !... si o yu d' Pierre-Louis Gosseu qu'ain m'appoëlle, cha eusse té Pierre-Louis Forcade La Roquette qué j' m' éroé appoëllé, et pis qué l' gouvern' meint personnel y m' oroë queuzi pou m' bouté moète minisse, et pis q' jé m' fusse berluzé ein disaint 1'2 d' secteimbe p sénat chou que yeu z'ai dit, j' mé ermodroë mes peuches et cha m' dieint' yiroë dé m' dédire ; eh bein ! chitoyen Forcade, i veut miu s' dédire qué s' détruire, et pis d'ayeur, vous n' nez pau foët sermeint ; et pis d'ayeur écoëre eine fois, i g' nia sermeint et pis sermeint ! oui, oui !... sermeints d'eimp' reurs et d'rois, sermeints d'priches, d'altesses et d' miniss, et sermeints d'caindidats, pour aller o pu bas ; tout cha ch' n'est pau dé l' pu méyeurte qualité ; ch'est bien connu ; cha n'oblige a rien... Eh bein donc, si j' m'avoët appoëllé Pierre-Louis Forcade o yu d' Pierre-Louis Gosseu j'aroës-t'einvoiyé des ordes à préfets, moères et gardes-chaimpètes, avec r' q' maindation :

Amusez-vous
Trémoussez-vous
Amusez-vous bien.

Eh! ma foi, saïsn orde, i s' sont amusés tout d' meume, Graind'Broise, graind-père Ladéroute, ch' cousin Batisse, Guçusse et pis l' z' eutes ri, bu, et cainté, et meume l' cainchonnette q' Graind' Broise il a composé dé s' n' estoque y gnia 23 ans, qu'elle v' là :

Air : Tout comme ont fait nos pères

Les exemples de nos aïeux

Toujours sont bons à prendre,

Car on y peut apprendre

L'utile, en tout temps, en tout lieux :

Guerre, victoire,

Liberté, gloire,

C'est leur histoire,

Honneur à leur mémoire !

Comme eux détruisons les vieux us,

Comme eux renversons les abus,

Comme eux reconquérons nos droits perdus !

Recommençons mes frères

Tout ce qu'ont fait nos pères.

Animés d'un sublime amour

D'une sainte colère,

Ils ont broyé la serre.

Et l'aïe au féodal vauteur ;

Puis notre France,

Par leur vaillance

Et leur constance

Crut à sa délivrance ;

Mais depuis hélas ! les abus

Audacieux ont reparu !...

Comme eux reconquérons nos droits perdus !

Recommençons mes frères

Tout ce qu'ont fait nos pères.

.....

.....

Couvents, monastères en tous lieux

Depuis longtemps renaissent,

Avec eux reparaissent

Les jésuites ambitieux,

Le despotisme

Le fanatisme

L'idiotisme

Tous enfants du papisme ;

Mais pour renverser ces abus,

Recommençons mes frères

Tout ce qu'ont fait nos pères.

.....

.....

A prouve qu'il l'a fini del magnière-çi, sur l'air :
Vous m'einteindez bien :

Ch'est mi q' j'ai composé l' cainchon,
Mi ch' boquyon d' chez bos d'Ourlon.
A queuqs d'serpe all'est foète,
Ein l' voit bien ;
Mais g' nia coère bien d' z'eutes biètes
Vous m'einteindez bien !

Pierre-Louis Gosseu.

IIIe série — IVe lettre —

Vermeind, 1^{er} 17 dé ch' mos d' déceimbe 1869.

Ch'moëte Rédacteur,

V'la d'cha ojord'hui jour pour jour (17 déceimbe 1839), treinte ans, qué j'vous ait écrit m' première lettre picarde : oui, Seigneur !... treinte ans !... comme l'temps i s' passe !... et qué ch'n'étoë otaint dire q' sur eune frivole ; d'sus ch' mécant q' min de l'rue dé l' pomme rouge, qué j'rameintuvoë hier à l'veille à Graind-Broise ; et tout d' puis s'temps-là, seigneur ! i yen a ti passé d'you d' zou chés ponts !...

Oui, oui, qui m' répond Graind-Broise ; et pus souveint dé l' trouble q' del clairte. Et pis i continue d' sus l' meume ton : qués treimbelmeins, Seigneur ! qué treimbelmein ! Rois, Prinches, Gouvern' meint provisoire, Dictatures, république ! Coup d'Etat !... Peuple ! Peuple ! enn' n'a tu vu des rudes ; et tout ches bielles tiotes affouères-là, intermêlées d' guerres civiles ; exils, banniss'meints, proscriptions, transportations, fusiyaes et r' fusiyaes, r' veines et désolation, tout cha, pour l' liberté !... oui qué j' li riposte, sans li laisser l'tems d'aller pus long... sauvés ! archi-sauvés, q' nous v' là à s' theure, et comblés, surchergés d' libertés, d' puss d' libertés q' nous ein d' manderiens ; et tout cha, d' par l'scienche, sagesse et gèneusté d' mossieu Forcade dé l'Roquette !... Moyennait pourtain qui m'ermoute graind'Broise ein risotaint, q' cha n' fuche pau coëre-là, comme cha n' n'a tout l'air, ein couleux d' burre deins l'dos ! J' n' ein mettroë pau mein doigt à ch' fu... innochein, ingénés q' vous êtes, mein pove Gosseu... visigoutte !...

Arr'tons là qué j' dis eintermi meume... q' cha nein voiche pau pu long ?

Parlant d' Graind-Broise, no moëtte, comme ch'est putôt à l'occasion d'sein sujet qué j'vous envoi l' lette chi, q' pour mi, quoi q' j' mé l' yeintermette ossi ein molet.

J' n' sus pau ein tarlieuteux : n' tournons à l'eintour d'ech pot ; quoiqu'cha fuche a ch't' heure ein molet à l'attarge et q' cha duira p' tête comme de l' moutarde apré diné, puss q' ch' est au rapport' meint dé m' dèrgnière lette (Guetteur du 8) qu'asseuré ein n'y peinsse d'jà pus, non-terpus qu'a eune q' mise sale ; peu n'importe :

Q' mein-t'est che q' cha s'foët q' vo garchon imprimeu il a-t-oublié d'bouté ein tête dé m' lette ch' l' impiegraphe - chi :

... Néanmoins l'incertitude et le trouble qui existent dans les esprits, ne sauraient durer, et la situation exige plus que jamais franchise et décision. Il faut parler sans détours et dire hautement quelle est la volonté du pays... et quant à l'ordre je m'en charge !...

(Discours de l'empereur, 1869).

Q' meint est-ce q' cha s'foët q' vous eussiens laisser passer cha sains q' cha vous eusse sauté à l'eule, à l'esprit et à vo coeur surtout ; des si bielles paroles, si amicabes, et comme i dit graind-Broise, qui croé q' ch'est pa m' faute et q' v'la q' cha r' gibelle d' sus mein dos, et qui mouze apré mi, ch' n' étoë ti pau là nous dire :

parlez - m' z' amis ; parlez, parlez ; ouvrez vos bouques tout grannes, qu'ein vous aouïche bieux et clair pour qu'ein seuche chou qu'vous volez, ou bien chou q' vous n' volez pau !... Eh bein, mi, là-d'sus q' j' avoës m' cainchonnette dains m' blague, tout d'puis 23 ans, à l'usage d' no brave roi Louis-Philippe, et qui paroë q' mocieu Guisot i n' n'a pau yeu grammein cure, j' mai dit : Graind-Broise, ein n' pu mi eune pu bielle occasion et quoiqu'cha fuche du récoffé qu'alle pouvroë coëre duire pour ch' momeint d'ach'theure ; à moins q' ches miniss y diz'tt qu'j'ai du lait bouli pour ces kas !...

Mais pas l'moyen qué ch' l'imprimeu il l'a catrée par l' mitan, d' quate couplets au yu d'huit, et qué d'ches quatre couplets restant, vous ai coëre catré l'dergnière ligne : relevons-nous loin d'en être abattus ! qu'vlà tout l'vayaintise del cainchonnette, n'a pus d'sès ni d'raison d'ête, mourbiule d'catreux !... Mais cha n'avoë mi l'air d'eine emnache, cha n'duisoë qu'a ravigoter ch'courache ?

Quand ch'est qu' cha réqueit qué ch'catreux d' Pontruet y s'einvient emmi nos villages foëre ches tios catrage à quèque jonées d'tios gorets pour q'cha n'soësse po des byatt ; eine tiote copure pad' zous leu queues... bzitt... ch'est fini ; ein n'i voë pu l'plache ! Mais vous, no moëtte, pour catrer m'lette, vous li copez l'tiète, ch' l'impigraphe, comme rien ; vous li copez quate couplets, dont oquel l'dergnier ; ah, vous êtes ein trop rude catreux.

Pètèt' q' chez rognures y vous restt'coëre, reindez-nous - ein - deux - trois couplets ; quand cha n's'roët qué l'septième ou huitième !

Ein tous cas, l'v'là, toujours d'sus l'meume air : Tout comme ont fait nos pères :

Chaque jour accroît le danger
Et chaque instant l'augmente ;
La France si puissante
Plie aux ordres de l'étranger !

Elle est flétrie !
Elle est honnie !
Elle est trahie !
Cette chère patrie !!!

Mais ici c'est plus qu'un abus !
Reconquérons nos droits perdus !
Relevons-nous loin d'en être abattus

Recommençons mes frères
(mais plus prudemment)
Tout ce qu'ont fait (bis) nos pères.

Et pis, t'nez, v'là l'erveindication d' Graind-Broise, sur l'air :

Rendez-moi mon écuelle de bois :

Rendez-moi mon septième couplet ;

La droite le réclame,

Car pour elle on dirait qu'il est fait ;

La raison le proclame.

Rendez-nous le huitième couplet

Ou bien c'est un déni de justice !

Rendez-nous le septième couplet !

Qu'elle en est la jaunisse !!!

signé Graind-Broise

Certifié pour copie conforme

Pierre-Louis Gosseu.

Complément au lexique de la langue de Pierre-Louis Gosseu.

Note – Les définitions sont suivies du numéro de la lettre où figurent les mots.

acouvié, p.p., recouvert, 11e

air, s.f., dans l'exp. eine rude air, fortement, extrêmement, 10e

amicabelmeint, adv., aimablement, 9e

bel et bien, loc. adv., très, 9e

Berzébut, n. pr., Belzébuth, 10e

bieu, adj., beau, 9e

boête, s.f., boîte, 10e

brûaine, s.f., brume, brouillard, 9e

byatt, s.m., gros porc, 4e

calabe, adj., chancelant, souffreteux, 10e

catrage, s.m., castration, 4e

catré, p.p., châtré, 4e

catreux, s.m., honteux, 4e

ces, art. déf., les, 4e

cielle-lall, pron. dém., celle-là, 9e

clairte, s.f., clair, clarté, 4e

couleux d'burre deins l'dos, s.m.comp., flatteur (?), 4e

crinet, s.m., croûton de pain, 9e

croyeinche, s.f., croyance, 9e

cuive, s.m., cuivre, 10e

décliquant, part. prés., attrapant, piégeant, 9e

einqueugnure, s.f., encoignure, 10e

erquin, s.m., requin, 10e

erveindication, s.f., revendication, 4e

ferdaines, s.f.pl., fredaines, 9e

frivole, s.f., chose sans importance (?)

généreusté, s.f., générosité, 4e

goret, s.m., cochon, 4e

guile, s.f., quille, 9e

impigraphe, s.m., épigraphe, 4e ; var. impiegraphe.

intermède, s.m., entremise, intermédiaire, 10e

jonée, s.f., portée (?), 4e

kériage, s.m., fait de charrier, charroi, 11e

malchance, s.f., malchance, 10e

marchandant, part. prés., marchandant, 10e
mastouque, s.f., pièce de deux sous lourde et grosse, 10e
mémorable, adj., mémorable, 11e
querdonnet, s.m., chardonneret, 9e
quest'chion, s.f., question, 10e
rajonir, v., rajeunir, 9e
réboulage, s.m., labour, 11e
rechediver, v., récidiver, refaire, 9e
rédeuplé, p.p., sauvé, 11e
reinfiqage, s.m., fait d'enfourir, 11e
r'gibelle, forme verb., retombe, 4e
r'q'maindation, s.f., recommandation, 11e
surchergé, p.p., surchargé, 4e
suschpicioné, adj., soupçonné, suspecté, 9e
tarlieuteux, s.m., tatillon (?), 4e - lambin - cf. Corblet tarleintoux.
tertins-tertous, pron. indéf., tous, 11e
va-ci va-là, loc. adv., par-ci par-là, 11e
varouyeu, s.m., trainard, vagabond, 4e
versiyant, adj., vif, agile, 10e
volontchié, adv., volontiers, 9e.

APPENDICE I

La récente découverte d'articles dans les journaux de Saint-Quentin permet d'apporter un certain nombre de précisions touchant Pierre-Louis Gosseu. Je tiens, à cet égard, à remercier chaleureusement Madame Monique Séverin qui a pris une part non négligeable à cette recherche.

Il a semblé utile de fournir parfois, outre les références des pièces intéressantes, quelques commentaires adéquats afin que le lecteur puisse parfaire aisément son information.

I. — Documents se rapportant à la vie de Pierre-Louis Pinguet (Gosseu)

Une affiche de Saint-Quentin en date du 1^{er} septembre 1812 (purge d'hypothèques légales) stipule :

Une maison Petite Place Saint-Quentin numéros 749 et 750 adjugée le 13 mai 1812, à Lefèvre Facquet pâtissier, à la suite de licitation entre Marie Anne Victoire Clément, veuve de Pierre Nicolas Mathieu Pinguet, décédé en cette ville, maçon et Agnès Victoire et Pierre Louis Pinguet, enfants mineurs des dits P.N. Pinguet et dame Clément.

Naissance d'un fils :

(extrait de l'état-civil de la ville de Saint-Quentin, pièce numéro 141 — année 1821).

Ce jourd'hui vingt quatre mars mil huit cent vingt un, neuf heures du matin, acte de naissance de Benjamin Constant, né en cette ville, ce jour à deux heures du matin, fils de Pierre Louis Pinguet, propriétaire, et de Marie Charlotte Ferningus Mouton, son épouse, domiciliés en cette ville, fauxbourg d'Isle n 98. Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Aimé Maire, commis, âgé de vingt sept ans. Second témoin Louis Quentin Samuel Séverin, commis, âgé de vingt cinq ans, domiciliés en cette ville. Sur la déclaration du susdit Pinguet qui a signé avec les témoins lecture faite.

signé Pinguet

signé Séverin

signé Maire

Constaté suivant la loi par moi Joseph François Dufour Denelle, officier de l'état-civil —

signé Dufour Denelle adjt.

Observation : Les prénoms Benjamin et Constant ne nous paraissent pas avoir été choisis au hasard. Quand on connaît les opinions politiques du romancier Benjamin Constant (1767-1830) et celles de Pinguet le rapprochement s'impose.

On lit, dans «Le Journal de Saint-Quentin», en date du 9 avril 1893, cet extrait du discours de Monsieur Laugée, qui cite les meilleurs élèves primés à l'école de Dessin Delatour :

.... «Constant Pinguet : remporta aussi le prix de supériorité. Après un certain temps de séjour à Paris, fut perdu de vue par ses anciens camarades. Doué d'une nature sérieuse et d'un esprit inventif, peut-être a-t-il abandonné la carrière des beaux-arts pour en embrasser une autre plus spécialement scientifique ?

Il est le fils du spirituel auteur des «Lettres picardes», bien connu sous le nom de Pierre-Louis Gosseu»...

Le «Journal de la ville de Saint-Quentin» (novembre 1820) fait état d'une maison à louer au lieu-dit le Petit Saint-Lazare, au faubourg d'Isle de Saint-Quentin»... Pour connaître les conditions, s'adresser au sieur Pinguet-Mouton».

Le même journal, en date du 9 mars 1823 (page 3) parle d'une vente de cinq maisons aux Pinguet...

Le même journal, en date du 7 mars 1823 rapporte un événement auquel est mêlé Pinguet-Mouton : il s'agit d'un repas offert au Général Foy.

Toujours dans le «Journal de la ville de Saint-Quentin», en date du 19 février 1825, Pinguet-Mouton est dit marchand de coton.

Dans le même journal, en date du 6 août 1826, nous lisons :

«Tribunal de commerce de Saint-Quentin

Dissolution de société —

Par acte sous seing du 26 juillet 1826, enregistré le même jour, les sieurs Jean-Baptiste Charles Desguilbet et Pierre-Louis Pinguet, négociants, demeurant à Saint-Quentin, ont aimablement dissous la société existante entr'eux suivant acte sous seing du 15 novembre 1823. Cette dissolution, compte du 31 dudit mois de juillet dernier.

Le sieur Desguilbet reste seul chargé de la liquidation des affaires de la dite société, et sous sa propre responsabilité ; en conséquence, lui seul signera les actes et correspondances relatifs à la dite liquidation.

Le tout aux charges et conditions reprises en susdit acte de dissolution dont l'extrait a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de Saint-Quentin, et copie d'icelui a été affichée aux termes de la loi.»

On se reportera, à ce sujet, à l'acte de mariage de Pierre-Louis (cf. «Pierre-Louis Gosseu écrivain picard» page 24—) où l'intéressé est dit «commis de négociant» (en 1813) — voir aussi page 4 du même ouvrage —

Toujours dans le même journal, en date du 23 novembre 1828, nous lisons :

«Tribunal de simple police

Les sieurs Marécat, Pinguet-Mouton, Egret, Very etc... tous cafetiers et cabaretiers ont été condamnés à chacun 3 francs d'amende pour avoir donné à boire et à jouer à heure indue.»

Ces divers extraits de presse donnent une idée de la carrière assez mouvementée de notre auteur avant la rédaction et la publication des «Anciennes et Nouvelles Lettres picardes».

L'article suivant, publié dans «Le Journal de Saint-Quentin» du 28 février 1847, ne manque pas non plus d'intérêt : «... Joseph Ernest Moisson, garçon boulanger à Vermand et Louis Blanchart, chauffeur au même lieu, convaincus de vol de farine au préjudice du sieur Pinguet de Vermand, le 1er à 50 jours et le second à 3 mois de prison.»

Au sujet du moulin exploité par Pierre-Louis Pinguet, Monsieur Jacques Coquelle, historien de Vermand, apporte des précisions intéressantes dans une lettre qu'il m'adressa le 5 décembre 1985 :

«Les deux moulins que possédait l'Abbaye de Vermand (l'un à eau sur l'Omignon où l'un de ses successeurs existe toujours, l'autre sur le plateau au lieu-dit : la motte du moulin à vent —) ne sont nullement à mettre en rapport avec celui, postérieur, de Pinguet-Gosseu.

Sur le plan ci-joint le moulin à eau est figuré au n° 5 et celui à vent au n° 3.

Les moulins numérotés 1 et 2 sont situés à Villecholles. La photocopie de la carte postale dite de «la tour» se rapporte, sans aucun doute, au n° 2, qui appartenait en 1877 à J.B. Sauvez, puis à Charles Doyen. Ce moulin appartenait, au XVIIIe siècle, à la famille Gobinet de Villecholles, seigneur de Villecholles. Le moulin n° 1 fut incendié en 1842.

Quant au moulin qu'exploitait Pinguet, il était situé à l'entrée même de Villecholles (figuré au n° 4). C'était, en fait, un moulin à vapeur — composé de trois paires de meules montées à l'anglaise — Il fut mis en vente par adjudication en 1847 (cf. «Le Journal de Saint-Quentin» du 14 mars 1847) et il l'était encore, à l'amiable, en 1851.»

Le «Journal de Saint-Quentin» du 28 avril 1848 reproduit un article paru dans le «Journal de l'Aisne» sans donner de référence de date —

Cet article, relativement long, met en cause M. Pinguet-Mouton qui aurait dégradé naguère une route départementale proche de sa propriété et qui serait resté impuni pour cet acte...

Extrait du «Journal de Saint-Quentin»
du 28 mai 1854

Étude de Maître Saussier, avoué à Saint-Quentin

Vente par expropriation forcée le mercredi 7 juin 1854 d'une maison, dépendances située rue Saint-Jean à Saint-Quentin portant autrefois le numéro 63, n'en ayant présentement aucun, tenant d'une lisière à M. Baudmont ferblantier, d'autre à M. Carpentier-Daudville, d'un bout par devant à la rue, d'autre bout par derrière également à M. Carpentier, mesurant sur la rue environ 4 mètres de façade sur 11m 50 de profondeur.

Cette maison a été saisie à la requête de M. Tordeux-Mouton de Bohain, sur les sieur et dame Pinguet-Mouton de Saint-Quentin.

Les enchères s'ouvriront sur la mise à prix de 1000 francs.

Cette annonce de 1854 éclaire partiellement le développement que l'on relira au bas de la page 13 et en haut de la page 14 de mon ouvrage déjà cité sur Pierre-Louis Gosseu.

Nous pouvons émettre l'hypothèse selon laquelle notre auteur est en proie à de graves difficultés d'ordre financier, difficultés dues probablement à son tempérament idéaliste et peu soucieux des contingences matérielles se rapportant à lui-même et à sa famille.

On rapprochera ces observations de l'article du journal «L'Authie» du 16 juillet 1848 (cf. pp.10-12 de mon étude biographique).

2.- Oeuvre littéraire de Gosseu -

Le journal «Le Guetteur» informe ses lecteurs sur le déroulement d'une mascarade à Saint-Quentin. Compte tenu de l'intérêt très particulier que présentent les trois articles se rapportant à cet événement, nous estimons bon de les reproduire intégralement ici :

Jeudi 18 mars 1841 :

«Mascarade — M. Soyer nous prie de faire savoir que, le temps ayant manqué pour organiser convenablement la cavalcade: de la Mi-Carême, la partie est remise à dimanche prochain, 21 mars.

Notre ami Pierre-Louis Gosseu, Catherine, la fine commère de la rue de la Pomme-Rouge, et le père Laderoute, ces trois figures désormais historiques, seraient toujours les personnages essentiels de la mascarade.»

Dimanche 21 mars 1841 :

«Mascarade

La cavalcade partira à midi de chez M. Vinchon, faubourg Saint-Jean. Après avoir parcouru les principales rues, elle se réunira sur la place à 4 heures.

Principaux personnages — Gosseu, Cat' reine, Batisse (le vieux fumeur), Frédéric Lagoulette, Louis Borgnon, Cadet Lambin, Goton Lagnole, le père Laderoute, Clignote Boudaine ; Paysans, Arabes, Musiciens etc...»

Jeudi 25 mars 1841 :

«La cavalcade de la Mi-Carême n'est pas restée au-dessous de ce qu'il était raisonnablement permis d'attendre. C'est un commencement, un germe de procession qu'on finira par féconder nous l'espérons. Le produit de la quête, faite avec une activité et un dévouement très louables par plusieurs cavaliers, a été de 320. Il est fâcheux qu'un assez grand nombre de jeunes gens, après avoir promis leur concours, aient jugé à propos de ne pas se présenter. Nous ferons observer aussi que si les quêteurs font preuve de zèle, le mode qu'ils ont adopté n'est pas très efficace. Une quête à cheval ne peut être très abondante. Quoi qu'il en soit, le résultat suffirait, lors même qu'il n'y aurait pas un puissant attrait dans ce genre de spectacle, pour faire désirer qu'à l'exemple de nos voisins du Nord on parvienne à organiser ici une fête quelque peu solennelle. Il ne faudrait peut-être que quelques efforts de la part de trois ou quatre personnages, en position de donner l'impulsion, pour atteindre le but désiré. Nous ne manquons

pas d'artistes de goût à qui on pourrait confier le soin de proposer un plan, un projet détaillé, et l'administration comprendrait certainement qu'il est de son intérêt d'y donner un appui.»

Le journal «Le Guetteur de Saint-Quentin», en date du mercredi 29 juillet 1846, contient une annonce qui nous permet de connaître la date de publication de la brochure dont il est question (cf. page 15 de mon ouvrage sur Gosseu).

Voici cette annonce :

«On vient de mettre en vente chez Doloy, libraire, Grand Place, une petite brochure ayant pour titre :

Vérités ... bonnes à dire, pamphlet politico-gauchiste, écrit en français par un paysan picard.

Nous avons reconnu dans cet opuscule la plume qui a su mettre à la mode les lettres Picardes. Pierre-Louis Gosseu vient de montrer à ceux qui l'ignoraient que, s'il possède à fond le patois de son village, il n'en est pas moins capable de s'exprimer en français pour dire rudement son fait à la politique prépondérante.»

Le journal «Le Guetteur de Saint-Quentin du 6 avril 1873 publie l'annonce suivante (plus de trente années après les articles précédents I) :

Ville de Saint-Quentin

le lundi de Pâques, 14 avril 1873

CAVALCADE

au profit du monument à élever aux victimes de la guerre.

Cortège historique représentant l'entrée de l'amiral Coligny, de Théligny, et de leur suite dans Saint-Quentin assiégé par les Espagnols en 1557. Le cortège sera précédé d'un groupe de piqueurs à cheval sonnant du cor de chasse.

Char de l'agriculture, agriculteurs, éleveurs, horticulteurs, ouvriers de fermes.

Char de musique.

Char de l'Industrie saint-quentinoise représentant les différents produits fabriqués à Saint-Quentin.

Char de la photographie. Il sera tiré, sur tout le parcours, des vues du monument qui seront vendues au profit de l'oeuvre.

Char de musique.

Char grotesque représentant le mariage de fiu tiu tiot Louis Borgnon et de Guiguitte Lagoulette dans l'auberge de l'Bergère, sur l'route de Vermand.

Noce historique tirée des Anciennes lettres picardes de Pierre-Louis Gosseu, paysan de Vermand.

Ce char sera accompagné et suivi de groupes d'invités de S' linchy, Ourlon etc ...

Pendant la marche une quête sera faite et le produit en sera exclusivement réservé à l'achèvement du monument.

Le compte rendu de cette cavalcade, qu'on pourra lire dans «Le Guetteur de Saint-Quentin» du 16 avril 1873, n'apporte rien de déterminant pour la connaissance du «mythe» Gosseu.

En 1882, le crédit de Pierre-Louis Gosseu est intact à Saint-Quentin, comme en témoigne ce passage de la lettre parue dans «Le Guetteur de Saint-Quentin» du 6 septembre et signée : «Louis-Jean — Paysan du côté de Cugny».

Se plaignant de l'état des rues de la cité et de l'incapacité du Conseil municipal à se faire respecter, l'auteur écrit :

«... Sein cha... éjou qu'èin éroit laissié aller l'Ercette dé finances s'fourrer du côté d'Ermicourt o diabe là boulu, ouèche qu'èin n'èlle treuve pon, épi qu'èin s'arraque quasieint comme l'temps passé Pierre-Louis Gosseu, aveu d'bourrique dein l'ruelle d'Einfer épi dein l'rue d'el Pomme rouge...»

3. - Autres documents.

On sait que les Anciennes Lettres picardes ont paru dans le journal «Le Guetteur» depuis le 17 décembre 1839 (date de la première lettre), jusqu'au 20 juin 1841 (date de la dernière lettre). Les Nouvelles Lettres picardes ont été publiées dans un autre journal : «Le Courrier de Saint-Quentin» (à partir du 23 novembre 1844 — date de la lettre I — jusqu'au 20 novembre 1846 — lettre XXVI).

L'article qui suit, publié dans «Le Guetteur» du 28 novembre 1844, sous le titre : «Un mot à propos des Lettres picardes», permet de saisir une partie des raisons qui ont amené Gosseu à avoir affaire à un autre organe de presse pour la publication de ses lettres :

«Notre ancien collaborateur P.L. Gosseu a cru le moment propice pour réveiller sa muse endormie depuis deux ans, et il vient de donner suite aux lettres drôlatiques dont nous avons eu longtemps l'honneur d'être l'éditeur responsable. Nous n'aurions rien à dire à cela et nous nous contenterions de souhaiter bonne chance au spirituel paysan de Vermand, s'il n'avait jugé à propos d'entrer en matière par quelques lignes fâcheuses et inexactes à notre adresse (1).

Que Gosseu s'avise maintenant de nous trouver trop pinche sans rire et trop épluqueux d'paroles (2) à son gré, il n'y a rien là qui blesse notre susceptibilité. Nous savons rire et comprendre la plaisanterie quoiqu'en dise notre ex-camarade. Mais nous avons droit de nous étonner qu'en prétextant une brouille (3) que nous ne soupçonnions même pas, il s'en prenne à nos procédés plutôt qu'à sa volonté ou à son caprice. Nous ne nions pas le contrôle que nous nous sommes toujours fait un devoir et que nous avons toujours pris la liberté d'exercer, dans une certaine mesure, sur tout ce que publie notre feuille ; mais quelques observations amicales, soit sur des passages scabreux, soit sur les inconvénients de publications trop prolongées sans intervalle n'ont jamais eu ni dans notre pensée, ni dans la forme assurément, la signification qu'on veut bien leur prêter.

Sans se priver du plaisir de nous donner une part dans ses boutades charivariques, Gosseu aurait pu, ce nous semble, mieux consulter ses souvenirs et nous noircir un peu moins dans l'esprit de ses nouveaux lecteurs.»

(1) Cf. reprint, 2e partie, page 1 (ou Lettre 1 des N L P) —

(2) l'article reprend ici les propres termes de Gosseu 4e paragraphe, 3e et 4e lignes.

(3) Gosseu écrit : «il (Le Guetteur) a r'batisié sin vin aveu d'yeu, épi v'la déjà ein momeint q' nous sont d'broule einsane...»

En nous reportant à la page 8 (5e et 6e paragraphes) de notre édition de 1980, nous apprenons, de la bouche même de Gosseu, les raisons qui l'ont amené à refuser d'être candidat aux élections à la Constituante. Mais le texte auquel notre pamphlétaire fait référence n'est cité que partiellement.

Nous reproduisons ci-dessous le texte complet tel que «Le Guetteur» le publie le dimanche 26 mars 1848 :

«M. le Rédacteur du Guetteur, je vous prie d'avoir l'obligeance de vouloir bien insérer la lettre suivante dans le plus prochain numéro de votre journal.

J'ai l'honneur de vous saluer bien sincèrement.

P.L. Pinguet-Mouton

Aux citoyens électeurs composant le Club des Républicains démocrates à St-Quentin,
et aux citoyens électeurs des communes de l'arrondissement.

Citoyens,

La marque éclatante de sympathie et de confiance que vous voulez bien me donner en me portant l'un de vos candidats aux prochaines élections sans que je l'eusse demandé, sera pour moi un éternel sujet de reconnaissance envers vous.

Quoique depuis longtemps j'aie fait l'abnégation de mes intérêts privés pour m'occuper, autant que je l'ai pu, dans ma modeste sphère et avec mes trop faibles moyens, de la chose publique, je n'ai pas fait assez, citoyens, pour mériter un tel honneur, l'honneur le plus grand qu'il soit possible d'ambitionner dans l'état actuel de notre société et pour lequel il faut tout à la fois sagesse, talents, vertus !... Je vous déclare formellement, et c'est le cri de ma conscience, que je ne le mérite pas, que je n'en ai pas la capacité et que je le refuse ; car, quand d'autres citoyens le méritent mille fois mieux que moi, l'occuper serait de ma part une usurpation !

Mais au nom de cette confiance qui m'émeut si profondément et dont je vous remercie encore, j'osais prendre la liberté de désigner un citoyen à vos suffrages au milieu de Républicains sincères, dévoués et capables dont le pays est beaucoup plus riche, que l'on osait l'espérer, ce serait le citoyen Bergeron, commissaire général du gouvernement provisoire pour le département de l'Aisne et de la Somme.

Les précédents du citoyen Bergeron sont connus. Il a sacrifié sa liberté pour son honneur ; il a joué sa tête pour la liberté ! C'est un de ces hommes dont la profession est écrite dans tous les actes de leur vie, et la haute confiance dont le gouvernement provisoire l'a investi doit lui assurer la vôtre.

Envoyer le citoyen Bergeron à la Constituante, c'est donner un gage de plus à la consécration du gouvernement de la République et de ces dogmes sacrés liberté, égalité, fraternité.

Salut fraternel

P.L. Pinguet - Mouton».

«Le Guetteur», du dimanche 23 avril 1848, annonce :

«Notre concitoyen, M. Pinguet-Mouton, est nommé sous-commissaire du gouvernement à Doullens».

(se reporter aux pages 5 et suivantes de l'édition de 1980).

Articles de René Debrie, parus dans «L'Aisne nouvelle», concernant
Pierre-Louis Gosseu et son oeuvre -

Pierre-Louis Gosseu et les proverbes picards - 10 mai 1979

Pierre-Louis Gosseu et Alexandre Dumas - 27 mars 1980

Mots plaisants forgés par Pierre-Louis Gosseu - 21 juin et 15 juillet 1980 -

Pierre-Louis Gosseu et l'Opéra d'Halévy - 20 septembre 1980 -

Sous le signe de Béranger - 29 septembre 1980 -

Pierre-Louis Gosseu et Lucie de Lammermoor - 28 octobre 1980 -

L'érudition de Pierre-Louis Gosseu - 8 novembre 1980 -

Gosseu et la forteresse de Ham - 12 mars 1981 -

Pierre-Louis Gosseu et la grisette - 23 avril 1981 -

La part du mythe et de la réalité dans la première nouvelle lettre picarde de Jean-Louis Gosseu - 28 juillet 1981 -

Personnages imaginaires dans l'oeuvre de Pierre-Louis Gosseu - 27 janvier 1983.

Pierre-Louis Gosseu et la religion - 28 avril 1983.

Le numéro du 7 avril 1979 de «L'Aisne nouvelle» fait part d'une décision du Conseil municipal de Saint-Quentin concernant un nouveau nom de rue octroyé à la ville :

«Voie routière tenant à la rue de Paris et aboutissant route de Dallon : rue Pierre-Louis Gosseu (1793 - 1871) ...»

Dans «L'Aisne nouvelle» du 9 juillet 1983, on lit, à la rubrique Vermand : «Madame Anciaux a exposé au Conseil que M. Debrie, professeur à l'Université de Picardie et responsable du Centre d'Études picardes, souhaitait que la commune acceptât d'honorer M. Pierre-Louis Pinguet qui vécut durant de nombreuses années à Villecholles au début du 19^e siècle et qui a laissé un bel héritage d'écrivain picard sous le nom de Pierre-Louis Gosseu.

Le Conseil a décidé de donner une suite favorable à cette requête. La ruelle qui relie la rue du Moulin et son prolongement, la grande rue des Véromanduens, à la rue Notre-Dame (et plus communément appelée ruelle Plongerons de par sa situation au milieu des propriétés de MM. Plongerons père et fils) prendra prochainement et officiellement le nom de «rue Pierre-Louis Gosseu».

Appendice II

Personnages fictifs de l'oeuvre de Pierre-Louis Gosseu.

Nous les donnons dans l'ordre alphabétique en séparant les femmes des hommes et en indiquant les Lettres où ils paraissent (et avec l'indication des pages en chiffres arabes).

I. — Personnages masculins.

Baptisse ou Cousin Batisse

... « Cousin Batisse, èche l'homme qui fumoito s' pipe ... »
appelé encore ch' viux feumeux —

A I 3, II 4, III 6, XV 43, XX 55, XXII 63, XXV 71, XXXIII 90, N III 6, XXI 66, XXII 67, XXV 77.

Cadi Lambin « ... huqué ein passant Cadi Lambin » A II 4, III 6, XV 43, XX 55, XXII 63, XXXIII 90,
N XXI 64, XXII 67.

Fidérique ou Fidéric

« Vlâ q' Fidérique dèkeint deins ch' treu quate à quate par eine ètèle »

A II 5, IV 9, 10, XIV 38, XV 43, XVI 46, XVII 49, XX 56, XXI 60, XXXIII 90.

l'fiu d' tiu tiot Louis Borgnon

A II 4, III 6, XV 43, XVI 45, XXII 63, XXV 71, N IX 25, XXI 64, XXII 67.

Grand' Broize ou Graind-Broize ou Graind'Broize ou Greind'Broize

« ein passant par chés bos d'Ourlon, j'a foët reinsconte d' Graind'Broize, ch' boquiyon ».

N VI 15, VIII 20, XI 32, XV 47, XVI 50, XVII 53, XVIII 55, XX 61, XXI 65, XXIII 69, XXIV 74, XXV 77
XXVI 82.

Gugusse Tappelourd

« V' là, graind'père Laderoute épi ch' viux Feumeux avec sein garchon Gugusse Tappelourd ».
N III 5, XXII 67, XXV 77.

Lariflafla ou Lariflafla ou Gugusse Lariflafla ou Gugusse Larifa

N III 6, IV 8, V II, VII 17, XXI 64.

Lurou « et pis vous, Lurou, courrez habile all' majon' de's chairuzien ! »

A II 4.

Père Laderoute

A XXIV 67, A XXVII 77, XXIX 79, XXXIII 90, traducteur 93, XXXIV 109, N I 5, XXV 77, XXVI 82.

II. — Personnages féminins.

Cat' reine ou Catherine « ch'est mi, mein fiu, Cat' reine, ell' femme d'èche cabarets ».

A I 2, II 4, IV 9, V 12, VI 15, VII 21, XV 44, XVI 45, XVII 49, XX 55, XXII 63, XXIII 75, XXXIII 90,
XXXIV 109, N VII 17, IX 25, XI 30, XXII 67, XXIV 72, XXVI 82.

Clignote Boudaine ou Clignotte

« Clignote Boudaine ch'est ein bonnet blaine d'no village ».

A XXVII 76, XXIX 79, XXXIII 90, XXXIV 109, N III 6, VII 17, IX 25, XXI 64, XXII 67.

Goton Lagniole ou Gothon Lagnole

A XX 55, XXII 63, XXV 69, XXXIII 90, N VII 17, XXII 67.

Guiguite Lagoulette

« après l'noce d'Guiguite Lagoulette (ch'est l'nom de l'tiote mèkaine) ... »

A XVI 45, XVII 48, XX 55, XXII 63, XXV 69, N IX 25, XXI 66, XXII 67.

Mam'zelle Louison ou Louizon

N XXIV 74, 75.

Taitamy « épi s'tiote noiraude d' Taitamy, q' cha vu dire in arabe : cuyère à pots ».

N VII 17, XXII 67.

Gosseu dans l'oeuvre d'Alexandre Dumas père.

En 1978 a paru, aux Editions Famot à Genève, une nouvelle édition d'un des romans historiques d'Alexandre Dumas : Le Page du Duc de Savoie.

Cette réédition attira l'attention de Madame Labbe, Secrétaire de la Société académique de Saint-Quentin parce qu'elle y découvrit, non sans surprise, un chapitre qui mettait en scène Gosseu lui-même.

Madame Labbe me fit part de sa découverte et ce fut pour moi l'occasion d'une nouvelle recherche.

Je rassemblai mes observations et mes réflexions dans un article publié dans l'Aisne nouvelle du 27 mars 1980 que je tiens à reproduire intégralement ici :

«Pierre-Louis Gosseu et Alexandre Dumas.

L'importante production romanesque d'Alexandre Dumas père, né en 1803 et décédé en 1870, ne laissait guère présager la possibilité d'une présence picarde saint-quentinoise. Pourtant le fait est là.

Il a fallu, une fois de plus, que Madame Labbe, la dévouée secrétaire de la Société académique de Saint-Quentin, dénichât, dans le roman «Le Page du Duc de Savoie», réédité chez Famot, en 1978-79, dans la série des grands romans historiques (tomes 27 et 28), les pages consacrées par le romancier à la capitale du Vermandois au XVI^e siècle, pour rencontrer Gosseu...

La première édition de ce roman remonte à 1854. Le succès fut tel qu'il fut suivi de plusieurs autres éditions : en 1855, en 1862, en 1865 et en 1866. Les Editions Nelson le reproduisent en 1930 et Calmann-Lévy, en 1954. Ces deux derniers ouvrages, d'ailleurs, se trouvent à la Bibliothèque municipale de Saint-Quentin.

C'est dans la deuxième partie du roman, au chapitre XIII que se situe l'épisode qui nous intéresse. Ce chapitre s'inscrit dans le cadre des événements qui se rapportent à l'année 1557 et pour lesquels Dumas lut le «Siège et bataille de Saint-Quentin» de Charles Gomart, comme en témoignent les notes des pages 266 (tome I de l'édition Calmann-Lévy) et 38 (tome II de la même édition).

Ce chapitre XIII est intitulé : «Du double avantage qu'il peut y avoir à parler le patois picard» et met en scène un certain Maldent, originaire de Noyon, qui se trouve dans une situation périlleuse. Egaré dans le village de Savy, Maldent est contraint, pour échapper à une patrouille de nuit de l'armée espagnole, de se réfugier dans une maison. Or, cette maison n'est autre que celle de Gosseu. Ce dernier est absent au moment où Maldent pénètre dans les lieux, mais Catherine, sa femme, est là et Maldent se fait passer pour le mari, en recourant au picard... Peu farouche, la femme consent à recevoir l'intrus dans son lit : «A tout péqué miséricorde ! I n'faut mi vouloir l'mort du péqueu, comme dit l'Evangile d'Not' Seingneur»... Cependant, la patrouille entre dans la maison, elle aussi, et Maldent n'a d'autre ressource que de troquer son pourpoint militaire contre les habits de Gosseu qu'il trouve par hasard... Il use, en outre, du patois et déroute ainsi les soudards qui permettent au fugitif de poursuivre son escapade sans encombre.

Gosseu, de retour un moment après, découvre le pourpoint de Maldent et une lettre qu'il remet au général de l'armée espagnole.

L'usage du dialecte, dans ces quelques pages, retient notre attention. En fait, on distingue deux conversations : celle de Maldent avec Catherine qui ne manque pas de piquant et celle que ce même Maldent doit engager avec les hommes de la patrouille. Il convient d'y ajouter les paroles que Gosseu lui-même adresse à sa femme.

Sans aucun doute, Dumas a eu connaissance (probablement par l'intermédiaire d'un Saint-Quentinois) des «Anciennes et nouvelles Lettres picardes», parues chez Doloy en 1846 et dont on connaît le retentissant succès. Le romancier qui ne savait pas le picard (du moins nous le pensons) a dû recourir à un «collaborateur» occasionnel pour monter son petit scénario. Ces interventions picardes, dans la bouche de Maldent, de Catherine et de Gosseu, s'inspirent directement de l'oeuvre de Pierre-Louis. Un certain nombre de termes caractéristiques comme : défuncté, dégribouler, écrამouler, ernidiu, dégaloper, fertouiller, décarrer, etc... en font foi. De plus, les paroles de Gosseu (page II en bas) : «N, i, ni, ch'est fini ...» sont les mêmes que celles que nous relevons dans la lettre XIII (page 36, édition de 1846) : «N, i, ni ch'est fini, mais ch'est fini pour l' fois chi...»

Il convient pourtant de faire remarquer que la fidélité au picard n'est pas en tout point excellente. On observe des fautes évidentes pour un picardophone du Vermandois : tai-meume (pour : ti-meume), eine bourrique (qui est masculin en picard),, m'ingiborne (au lieu de m'engigorne), vot' (pour vo)... La présence de mots français qu'on n'a pas su manifestement rendre en patois est assez significative : cheveu (pour gvo), ma pauv' Cathteine (pour m'pauv'). On peut donc chicaner sur la qualité de la langue employée, mais est-ce bien là ce qui importe ?

Dumas qui ne s'embarrasse guère de l'histoire, ne s'embarrasse pas davantage de l'exactitude linguistique. La couleur locale est respectée, n'est-ce pas l'essentiel ? On rangera cet intermédiaire «paysan» à côté des imitations du parler allemand ou espagnol dont le romancier émaille son récit (voir, par exemple, aux pages 193-194 du tome I de l'édition Calmann-Lévy, ce genre de phrase : «Che temande un chéfal bour moi et un chéfal bour mon neveu Frantz...»).

Cette évocation du rôle tenu par Gosseu et consorts chez Dumas nous amène à poser, pour terminer, ces questions :

- 1) Qui a renseigné Dumas à Saint-Quentin et lui a permis de prendre connaissances des «Lettres picardes» ?
- 2) Y-a-t-il un rapport entre le fait que Pierre Bénard, adjoint au maire de Saint-Quentin, proposa, en 1888, un nom de rue pour sa ville, en l'honneur d'Alexandre Dumas (et reçut satisfaction) et la présence picarde dans l'un des romans de notre auteur ? En d'autres termes, est-ce Pierre Bénard qui fut l'informateur de Dumas ?

Je ne sais si une connaissance approfondie de la biographie de Dumas ou si des actes quelconques, à Saint-Quentin ou ailleurs, peuvent contribuer à lever ce petit mystère.»

Dans mon article de mars 1980, je ne me préoccupais guère de la question de savoir si Dumas était ou non venu à Saint-Quentin pour s'informer.

Au cours de l'été 1981, j'en acquis la certitude grâce à des indications, concernant une lettre de Dumas, que Madame Bègue de Villers-Cotterets, a pu fournir à Madame Labbe.

A partir de ces indications, Monsieur Albert Labarre, conservateur à la Bibliothèque nationale, m'a apporté, le 28 août 1981, la réponse suivante :

«Voici enfin la réponse à votre lettre déjà ancienne au sujet d'une lettre d'Alexandre Dumas.

Elle se trouve bien dans notre manuscrit N.A.F. 14669 qui est le tome VII des «Lettres et manuscrits d'Alexandre Dumas père», au folio 258. Elle n'est ni datée ni signée ; d'ailleurs, en feuilletant aux alentours, je me suis aperçu que Dumas n'avait guère l'habitude de dater ses lettres. La façon dont le volume est relié ne permet pas la photocopie. Aussi je vous transcris cette lettre d'autant plus facilement qu'elle est courte (un feuillet recto et verso).

Mon cher amour

Je suis obligé de retarder d'un jour pour aller à St-Quentin.

J'eusse été obligé d'emmener madame Guidi (?) si j'eusse dit un mot de cela.

Je suis donc censé arrivé au lieu de ma lettre.

Toi tu as reçu le corsage que je te rapporte. Écris lui qu'il est charmant et que tu en auras grand soin.

Écris lui au bas de ma lettre.

Il t'arrivera ce matin une caisse de ...

J'arriverai ce soir ou dans la nuit.

Tu comprends. Tu écris au bas de ma lettre. Tu remercie (sic) du corsage. Nous nous portons bien.

A toi.

Selon Madame Bègue, cette lettre, qui témoigne d'un séjour de Dumas à Saint-Quentin, est adressée à sa fille Marie et pourrait dater de fin 1852 ou début 1853.

Ces renseignements furent heureusement complétés, au cours des derniers mois de l'année 1981, par la découverte que fit Madame Séverin dans deux numéros du «Journal de Saint-Quentin» pour 1859.

Voici le premier de ces articles :

Siège de Saint-Quentin et Bataille Saint Laurent en 1557
par Monsieur Charles Gomart — (1)
«Journal de Saint-Quentin» du 29 mai 1859

Avant de parler de l'ouvrage que nous avons sous les yeux, nous demandons à nos lecteurs la permission de leur raconter une petite histoire — aussi brève que possible — puis nous reviendrons à nos moutons, c'est-à-dire à notre sujet.

C'était en 1852, un voyageur venant de Bruxelles se fait conduire à l'hôtel du Cygne (2). L'étranger était accompagné d'une belle jeune fille à l'oeil intelligent et d'une physionomie expressive. A peine arrivé à l'hôtel, il demande une plume et du papier, trace à la hâte quelques lignes et, appelant un garçon : — Portez, dit-il, cette lettre à M...

En attendant la réponse, il s'installe sous la grande porte. Dix minutes après, la personne dont le nom était indiqué sur la lettre se présente. L'étranger s'avance au-devant d'elle.

— Vous êtes Monsieur Gomart ?

— Oui Monsieur, et vous Monsieur Alexandre Dumas ?

— Parfaitement et voici ce qui m'amène : vous avez écrit l'histoire du siège de Saint-Quentin. Votre livre m'est tombé sous la main, je l'ai lu, et comme le sujet est magnifique, je vais composer là-dessus un roman. J'accours de Bruxelles pour venir vous demander des renseignements et voir avec vous ce que vous avez si bien décrit. Si vous êtes libre, nous nous mettons immédiatement en route.

Ainsi parlait le spirituel et fécond romancier, le conteur aimable et plein de verve, et bientôt on le vit, accompagné de son obligeant et érudit cicerone, partir pour leur excursion topographique qui dura la plus grande partie de la journée.

Il visita tous les environs de la cité, étudiant les vestiges du passé, recherchant la trace des champs de bataille et des opérations du siège et égayant cette longue promenade par des éclairs de son esprit et de sa conversation pleine de mouvement et d'entrain.

(1) article paru à l'occasion de la réédition de cette oeuvre.

(2) immeuble occupé actuellement par le journal «La Voix du Nord».

Le soir même, Monsieur Alexandre Dumas reprit avec Mademoiselle Marie, sa fille, la route de Bruxelles et deux mois après «Le Constitutionnel» publiait en feuilleton une oeuvre nouvelle de l'auteur des «Trois Mousquetaires» ; elle avait pour titre : «Le Page du Duc de Savoie». C'est un des ouvrages les plus intéressants du grand écrivain, notre compatriote, car on ne sait pas assez que Monsieur Dumas a vu le jour dans le département de l'Aisne, à Villers-Cotterets.

Cette histoire du «Siège de Saint-Quentin» qui a inspiré le premier romancier de l'époque vient d'être réédité par son auteur et illustré de nombreuses gravures, plans et cartes topographiques. C'est pour ainsi dire un livre entièrement nouveau et qui a sa place marquée dans toutes les bibliothèques de nos compatriotes. Nous savons bien que le goût des livres n'est pas très répandu dans notre ville et nous le regrettons, parce que, comme le disait le classique Lhomond de notre jeunesse : personne ne devient sage sans lire beaucoup, mais l'ouvrage de M. Gomart est une étude à part, une histoire que le patriotisme et le respect pour la mémoire de nos courageux ancêtres nous fait un devoir de connaître.

Ce Siège de 1557 est un beau fait d'armes de notre histoire, et il ne faut pas que les étrangers soient mieux instruits que nous des péripéties de cette lutte gigantesque de l'héroïsme contre la force.

Ajoutons que l'auteur, avec l'active persévérance qui le caractérise, a compulsé les manuscrits, fouillé les archives pour mettre en relief cette belle page des annales Saint-Quen-tinoises.

Son livre est une oeuvre de patience et de recherche et il faut avoir composé soi-même des écrits de cette nature pour savoir ce qu'ils coûtent de labeur et de soins. Nous dirons plus, M. Gomart, avec sa science profonde de l'histoire locale, ses études archéologiques et sa collection si remarquable de dessins, manuscrits, autographes touchant les annales de la Picardie, était seul capable de tracer le récit exact de ce siège mémorable.

Félix Ribeyre.

Et voici le second de ces articles :

Extrait du «Journal de Saint-Quentin» du 25 septembre 1859 (page 3)

Le Page du Duc de Savoie

Roman historique sur le siège de Saint-Quentin

par Alexandre Dumas.

En annonçant la nouvelle édition de l'intéressant ouvrage de M. Ch. Gomart sur le Siège de Saint-Quentin, en 1557, nous avons raconté le voyage de M. Alexandre Dumas dans notre cité afin de recueillir lui-même les renseignements nécessaires à la composition d'un roman historique sur ce siège glorieux. On sait que cette oeuvre si attrayante pour tous les lecteurs mais surtout pour tous les lecteurs saint-Quentinois, a vu le jour sous le titre du Page du Duc de Savoie et qu'elle a paru en feuilleton dans le Constitutionnel.

Mais, elle est encore inconnue de beaucoup de nos compatriotes et nous sommes heureux d'annoncer que cette étude sur l'un des événements les plus glorieux de notre histoire locale, va paraître dans une édition populaire à la portée de toutes les bourses. C'est le Passe-temps (1) journal littéraire qui a la pensée de reproduire le roman du Page du Duc de Savoie et déjà les quatre premiers chapitres ont paru dans les deux derniers numéros 177 et 178.

Ce journal qui se publie tous les samedis et se trouve chez plusieurs libraires de Saint-Quentin, ne coûte que cinq centimes le numéro illustré, et, certainement, toutes les personnes qui ne connaissent pas le siège de Saint-Quentin décrit par la plume féconde du plus fécond des romanciers que le département de l'Aisne s'honore de compter parmi les enfants les plus renommés, profiteront de cette occasion de rappeler à leur mémoire ces temps héroïques où nos aïeux faisaient à la patrie un rempart de leur corps, civis murus erat, comme dit l'inscription célèbre qui décore la façade de l'hôtel de ville et qu'un savant professeur M. Nicolas Desjardins a paraphrasé en ces termes :

Prête à me voir en feu plutôt que de me rendre,
Jusqu'aux derniers abois j'ai voulu me défendre.
D'onze assauts, à la fois, j'ai soutenu l'effort,
J'ai vu mes citoyens, dévoués à la mort,
La braver en héros et, pour sauver la France,
De mes murs abattus remplacer la défense.
Tous se sont immolés, mon sein fut leur tombeau,
Pouvaient-ils, en mourant, trouver un sort plus beau ?
Je fus prise, il est vrai, mais, en tombant, j'eus la gloire
De vendre à mes vainqueurs chèrement la victoire.

Félix Ribeyre.

(1) Le Passe-temps journal littéraire hebdomadaire, édité par A. Cadot, Paris, rue Serpente, 37 —
Par an 4 francs pour Paris, 5 francs pour les départements.

Félix Ribeyre, rédacteur en chef du «Journal de Saint-Quentin» et auteur des deux articles, apporte donc la confirmation du voyage fait par Alexandre Dumas à Saint-Quentin pour la préparation de son roman.

Ce voyage eut bien lieu en 1852, c'est-à-dire six ans après la publication de l'oeuvre de Gosseu et deux ans avant la sortie de son roman Le Page du Duc de Savoie, en 1854. On peut légitimement penser que Charles Gomart remit à Alexandre Dumas l'une des trois éditions de son étude historique : Siège et bataille de Saint-Quentin en 1557. La première de ces éditions date de 1847, à Valenciennes et figure dans les Archives historiques et littéraires du Nord de la France et du midi de la Belgique (nouvelle série, tome 6e). La seconde se trouve dans les Mémoires de la Société Académique de Saint-Quentin, 2e série, tome cinquième, pour l'année 1848. La troisième enfin a été réalisée à Valenciennes, chez Prignet, en 1850.

Il est probable que c'est cette édition que Dumas eut entre les mains puisqu'elle était la plus récente. Mais ce n'est là qu'une hypothèse absolument invérifiable et, au surplus, cela est sans importance.

Les articles de Ribeyre s'expliquent et se justifient, en outre, par la réédition de 1859 (Voir infra «Références bibliographiques»).

Nous remercions ici Monsieur Jacques Ducastelle de nous avoir fait connaître l'exemplaire de cette oeuvre qui appartient à la bibliothèque de la Société Académique de Saint-Quentin.

Mais toute cette documentation, pour intéressante qu'elle soit, laisse entier le problème essentiel qui nous préoccupe présentement : «Qui renseigna Dumas sur le patois picard ?» Si Gomart a pu fort bien lui faire part de l'édition de l'oeuvre de Gosseu, il est à peu près assuré que l'historien n'a pas été en mesure de l'aider à résoudre le problème du dialecte. Rien, en tout cas, n'autorise à penser que cet excellent érudit local ait pu être qualifié sur ce point.

Faut-il admettre, faute de preuve, que Dumas, en possession des «Anciennes et nouvelles Lettres picardes» a fait seul la démarche qui lui permit l'utilisation du picard dans son roman ? Cela est assez difficile à concevoir si l'on considère que Dumas ignorait le picard. Est-ce un saint-quentinois ou Gosseu lui-même (qui pouvait se trouver à Paris vers 1852-53) qui conseilla Dumas ?

Pour nous le mystère reste entier. Nous sommes réduit aux conjectures et sans doute ne réussirons-nous jamais à résoudre ce problème.

Références bibliographiques

On relève, dans le Catalogue général de la librairie française pendant 25 ans (1840-1865) établi par le libraire Otto Lorentz (Paris, Lorentz, 1868, tome 2 - D - H) les mentions suivantes :

- 1) page 475 :

Gosseu (Pierre-Louis) - paysan de Vermand - Anciennes et nouvelles lettres picardes, in-8^o de 13 1/2 f. - 1847, Saint-Quentin, Doloy -

- suivi de la grande complainte sur la translation des cendres de Napoléon, écrite en patois picard, et traduite, en bon français par le père Ladéroute -

- 2) page 192 :

Alexandre Dumas - Le Page du Duc de Savoie -

8 volumes, in-8^o, 1855 - Cadot - 60 francs -

- 3) pages 467 - 468 :

Gomart (Charles) - inspecteur de la Société française pour la conservation des monuments historiques à Saint-Quentin, né à Ham en 1805 -

Siège de Saint-Quentin et bataille Saint-Laurent en 1557 -

in-8^o avec un plan de la ville de Saint-Quentin en 1557, une carte géographique de la bataille Saint-Laurent, un fac-simile de la vue (à vol d'oiseau) de la prise de Saint-Quentin, par Gêrôme Cock, peintre du roi d'Espagne sous Philippe II, et plusieurs gravures sur bois -

1859, à Saint-Quentin, Doloy

- Dumoulin, 3 francs -

